

Titre d'emploi: Agent, Coordination des travaux et des opérations côté pistes

 **YUL**
Aéroport
International
Montréal-Trudeau **ADM**
Aéroports
de Montréal

OFFRE D'EMPLOI

Demande N°: 11332

Titre: Agent, Coordination des travaux et des opérations côté pistes

Supérieur: Cheffe, coordination et planification des travaux et activités coté pistes

Lieu de travail: Montréal- Trudeau

Statut: Indéterminé, temps plein

Groupe d'employés: assujéti à la convention collective des employés administratifs, professionnels et du soutien administratif

Échelle salariale: Claase 7

Date d'affichage du 2025-03-20 au 2025-03-30

Motif de l'affichage: Création de poste

SOMMAIRE

Sous l'autorité du Chef, Coordination et planification des travaux et activités côté piste le (la) titulaire assure la coordination et la planification annuelle des travaux côté piste ou ayant un lien avec le règlement de zonage. Il collabore avec les intervenants externes et internes impliqués dans la réalisation de ces travaux en assurant la conformité réglementaire et la réduction des impacts opérationnels aux aéroports Montréal-Trudeau et de Mirabel. Il (elle) assiste son supérieur dans l'application des différents programmes de sécurité opérationnels.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Planifie dans une optique de 0 à 2 ans les fermetures, ouvertures et impacts sur les aires de mouvements, incluant les pistes, voies de circulations, tabliers ou autres secteurs en zone réglementée.
- Tient à jour un calendrier des activités ayant un impact sur les opérations côté piste et participe aux ateliers de planification avec les groupes concernés. Assure le respect des phasages et échéanciers.
- Émet, transmet et tient un registre des autorisations des travaux en zone réglementée et en assure la conformité avec les règlements et standards en vigueur.
- Assure le déroulement des travaux en conformité avec les normes gouvernementales et les standards de l'industrie (TP 312 et Annexe 14 de l'OACI).
- Travail en étroite collaboration avec les superviseurs SGAT, Nav Canada et l'Exploitation de YMX pour maintenir l'efficacité des opérations quotidiennes et réduire les impacts potentiels sur les activités côté piste.
- Traite les demandes de travaux en hauteur dans le cadre du Règlement de zonage, coordonne et agit en tant que représentant d'Aéroports de Montréal auprès de Transports Canada et Nav Canada (Land Use), émet les autorisations, maintient un registre et informe tous les intervenants concernés.
- Rédige les demandes d'exemption, lorsque requis, auprès de Transports Canada;
- Effectue la vigie, formule et diffuse les NOTAM (notice to airmen) requis pour l'exécution des travaux côté piste, pour l'élévation des équipements en hauteur, pour le maintien de la conformité, ou toutes autres fermetures des pistes et voies de circulation.
- Informe les autres services d'ADM et les partenaires des travaux en zone réglementée.
- Participe à la mise à jour des publications aéronautiques pour Montréal Trudeau et Mirabel;
- Participe aux audits et inspections internes et externes en lien avec la réglementation et standards côté piste et consolide les rapports et les mesures de suivi.
- Inspecte lorsque requis les sites de chantiers et travaux côté piste, s'assure de la mise en place des processus établis et de la conformité.
- Effectue, distribue équitablement et tient à jour le plan d'assignation d'espaces de stationnements de véhicules et d'équipements sur l'aire de trafic et les salles à bagages de Montréal-Trudeau.
- Assiste son supérieur dans la gestion des programmes opérationnels et de sécurité côté piste.

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

- Assure la vigie sur les types d'aéronefs opérants aux aéroports YUL et YMX, et maintien à jour les fiches techniques de capacité des postes de stationnements d'aéronefs.
- Coordonne la mise à jour des panneaux de capacité des postes de stationnement d'aéronefs et des systèmes de guidage électronique des aéronefs (VGDS), et informe les usagers.
- Calcule et tient à jour des indicateurs de performance (KPI) liés à ses rôles et responsabilités.
- Émet et effectue des suivis de rapports de dangers/événements reliés aux travaux et à la sécurité des opérations côté piste, et participe aux analyses de risque lorsque requis.
- Participe à l'établissement et au respect des règles d'assignation de stationnements d'aéronefs, de refoulements d'aéronefs et de circulation au sol d'aéronefs établis.
- Agit à titre de représentant d'Aéroports de Montréal aux rencontres hebdomadaires entre ADM, Nav Canada LandUse et Transports Canada, et assure la distribution d'un compte-rendu.
- Accompli toute autre tâche selon les instructions de son supérieur.

EXIGENCES

- Posséder un diplôme d'études collégiales génie civil ou toute autre combinaison d'expérience et formation pertinente.
- Posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine des opérations aéroportuaires côté piste, un atout important.
- Maîtriser le français et l'anglais (parlé et écrit).
- Posséder de bonnes connaissances de la réglementation applicable (TP312, Annexe 14 OACI, etc.).
- Avoir suivi la formation TP312 un atout certain.
- Avoir des aptitudes de communicateur, de diplomatie et un sens aigu du service à la clientèle.
- Être polyvalent et avoir une bonne capacité d'adaptation aux changements et aux urgences.
- Fait preuve d'autonomie et être en mesure de gérer les priorités.
- Être structuré.
- Aimer travailler en équipe.
- Être en mesure d'interpréter les normes et procédures gouvernementales et de les traduire par une application claire et raisonnée;
- Maîtriser la suite bureautique de MS Office.
- Avoir une connaissance générale des programmes Autocad et MS Project est un atout certain.
- Détenir ou s'engager à obtenir dans les trois (3) mois un permis de conduire côté piste de type «D» (DCZR).

Ce concours est ouvert simultanément à l'interne et à l'externe; cependant, les candidatures provenant de l'interne seront traitées en priorité.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ADM.